

CONFERENCE FRANCO-GERMANO-SUISSE DU RHIN SUPERIEUR

Réunion du groupe d'experts « Ressource en eau » du 22 mai 2001 à LINGOLSHEIM

Relevé de décisions

Etaient présents :

AUCKENTHALER Adrian	Kantonales Labor, Liestal
CHABART Murielle	BRGM
ELSASS Philippe	BRGM Service Public
FERRY Anne	APRONA
GAILDRAUD Catherine	DIREN/SEMA
GARTNER Lucienne	Services de la Région Alsace
GRIMM-STRELE Jost	LfU Baden-Württemberg
HUGGENBERGER Peter	Geologisch-Paläontologisches Institut der Universität Basel
MAIR Jürgen	Regierungspräsidium Freiburg
MÜLLER Wolfgang	SGD*-Süd, Referat 34 Neustadt (*Struktur-u. Genehmigungsdirektion)
RINAUDO Jean-Daniel	BRGM
ROMETSCH Clemens	LfU Baden-Württemberg
SCHNEIDER Burkhardt	LfU Baden-Württemberg
STIERLI Félix	Amt für Umweltschutz und Energie, Basel-Landschaft
WALKER Hans	Labor Basel-Landschaft
WINGERING Michel	LfU Baden-Württemberg

Etaient excusés

DUFAYT Olivier	APRONA
GOBILLON Yves	DIREN/SEMA
LAPUYADE Frédéric	Agence de l'eau Rhin-Meuse
WIRSING Gunther	Landesamt für Geologie, Rohstoffe und Bergbau Baden-Württemberg

Compte rendu diffusé en outre à :

HOFER Jürg	Amt für Umwelt und Energie Basel-Stadt
LANG Klaus	Regierungspräsidium Freiburg
M. PICHL	Staatliches Amt für Wasser - und Abfallwirtschaft Neustadt (Rhénanie-Palatinat)
M. Von DROSTE	Regierungspräsidium Freiburg
WEBER Jean-Marie	Préfecture de la Région Alsace

0. PRESIDENCE ET SECRETARIAT DU GROUPE D'EXPERTS

Suite à la démission de M. GOBILLON, la présidence du groupe d'experts sera assurée par M. SCHNEIDER.

Le secrétariat technique restera confié à l'APRONA.

1. APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DU 30 JANVIER 2001 A BALE

Le relevé de décisions est approuvé à l'unanimité.

2. ETUDE TRANSFRONTALIERE ENTRE FESSENHEIM ET BREISACH

(Présentation de M. ELSASS)

Dans le cadre de l'inventaire transfrontalier, les travaux de géophysique près du Rhin ont mis en évidence l'existence d'un diapir non connu (dôme de Balgau), qui remet en cause les prévisions d'évolution de la langue salée.

Un projet complémentaire de reconnaissance plus précise de cette zone transfrontalière a donc été lancé (maître d'ouvrage : Gewässerdirektion, financeurs : Région Alsace, Agence de l'eau Rhin-Meuse, Landesanstalt für Umweltschutz, INTERREG II).

Des travaux de géophysiques ont permis de réviser la géologie du secteur ; la mise en place d'un modèle hydrodynamique et de transport, prenant en compte l'effet de densité (et raccordé en bordure au modèle hydrodynamique régional), a été confiée sur appel d'offres au Bureau Kobus and Partner. Plusieurs essais de calage de l'avancement de la langue salée ont été réalisés en faisant varier différents paramètres, tels la porosité ou la perméabilité, pour lesquels très peu de données existent en profondeur.

2 forages de contrôle sont en cours, qui doivent confirmer les hypothèses géologiques et permettre le calage du modèle.

Une présentation complète de ce projet aura lieu lors de la prochaine réunion du groupe, en présence de MM. LANG et ACKERER.

3. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE WISSEMBOURG ET BAD-BERGZABERN

(présentation de MM. MÜLLER et ELSASS)

L'étude préalable est terminée, les infrastructures (station de pompage, réservoirs, réseaux) sont en cours de réalisation.

Les travaux de géophysique et la mise en place de forages ont conduit à réviser la géologie du secteur et à redéfinir les zones d'alimentation de l'aquifère.

Un essai de pompage longue durée a permis de montrer qu'il n'existait pas de risque d'assèchement de la réserve naturelle du Bienwald, l'aquifère superficiel n'étant pas influencé.

Par contre, des incertitudes demeurent sur la capacité de renouvellement de la nappe ; il a donc été proposé d'autoriser l'exploitation avec un débit maximal plafonné (900 000 m³/an), qui pourra éventuellement être augmenté par la suite.

Les communes de Wissenbourg et de Bad-Bergzabern ont créé un syndicat transfrontalier pour la gestion de la ressource.

Le rapport final concernant ce projet est en cours de rédaction et de traduction ; il sera présenté en septembre.

4. NOUVEAUX PROJETS TRANSFRONTALIERS

4.0. Points concernant les 3 projets

1) Les trois nouveaux projets ont été présentés en plénière de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur. La Conférence a invité les financeurs à soutenir ces projets.

2) Les élus demandent aux experts des propositions concrètes à mettre en œuvre pour protéger la nappe. Il apparaît donc nécessaire :

- De mieux faire connaître les propositions communes d'actions élaborées dans le cadre de l'inventaire transfrontalier et de mettre en valeur quelques actions phares pour chaque niveau de responsabilité ;
- De mettre en place un tableau de bord des actions engagées ;
- De bien expliquer l'objet du nouveau projet « modélisation » (évaluer globalement et à moyen terme l'impact comparé sur les eaux souterraines de mesures de protection prises à l'échelle régionale) ;
- De bien expliquer l'objet du nouveau projet « indicateurs » (montrer que des actions ont démarré - ou pas - et qu'elles ont un impact - ou pas - sur la nappe) ;
- De montrer la cohérence entre les 3 projets ;
- De s'engager à restituer au fur et à mesure les résultats des projets.

Une véritable politique de communication doit être mise en place, mettant en valeur les propositions les plus importantes en fonction des décideurs concernés.

3) Les formulaires de demande de concours communautaire INTERREG III sont remis en séance aux futurs maîtres d'ouvrage. **Les demandes peuvent d'ores et déjà être déposées, accompagnées des engagements financiers des partenaires nationaux.**

4) Les parlements de Bâle-Ville et Bâle-Campagne ont accordé une enveloppe de 2.9 millions de francs suisses qui peuvent compléter les financements INTERREG III ; ¼ de cette enveloppe sera attribuée à l'environnement. La répartition sur les différents projets n'est pas encore connue.

5) Le Land de Rhénanie-Palatinat participera aux projets « indicateurs » et « outils pédagogiques » à hauteur de 50 000 Euros pour les 2 projets. La répartition reste à discuter. Le Land de Bade-Wurtemberg prendra en charge le complément.

4.1. Indicateurs (maître d'ouvrage : APRONA)

(Présentation de Mme FERRY)

Le contenu technique du projet, envoyé par mail à tous les experts, est validé.

Les parties suisses et allemandes préciseront le montant de leur participation.

4.2. Outils pédagogiques (maître d'ouvrage : Région Alsace)

(Présentation de Mme FERRY)

Le contenu technique du projet, envoyé par mail à tous les experts, est validé.

La Région souhaite que, en parallèle à réalisation des documents explicatifs simples associés aux maquettes et CD-ROM, le catalogue des banques de données soit actualisé et publié en versions française et allemande.

Les parties suisses et allemandes préciseront le montant de leur participation.

4.3. Modélisation (maître d'ouvrage : LfU)

(Présentation de M. GRIMM-STRELE)

Volet économique

L'intérêt du groupe pour le volet économique du projet est confirmé.

4 modèles seront ainsi associés à l'issue du projet : économique, agronomique, de transfert dans la zone non saturée, hydrodynamique (et de transport) (cf. transparents en annexe).

Un groupe de travail sera mis en place sur ce volet, intégrant notamment l'INRA, l'ARAA et l'IFUL.

Contribution de la partie suisse

Les partenaires suisses ont proposé, d'une part, d'intégrer des essais sous parcelles avec analyses isotopiques des eaux de percolation, permettant de distinguer les nitrates d'origine naturelle et ceux apportés lors de la fertilisation.

Une collaboration sera recherchée sur ce thème avec d'autres organismes allemands ou français, notamment l'INRA et l'ARAA.

D'autre part, les partenaires suisses proposent d'affiner les connaissances sur les échanges nappe-rivières, permettant de mieux prévoir l'impact sur les eaux souterraines de divers aménagements de rivières. Ce volet concernerait un petit secteur d'étude.

Les questions suivantes restent en suspens : comment traduire les résultats d'une telle étude à l'échelle régionale ? Comment en valoriser les résultats pour l'ensemble de la nappe ?

Il est demandé aux experts de transmettre leur avis au maître d'ouvrage du projet avant le 15 juin.

Le montant de ses travaux complémentaires s'élève environ à 300 000 EURO, qui seront pris en charge par les partenaires suisses. Le coût global du projet et le plan de financement seront arrêtés par le maître d'ouvrage en fonction de ces nouveaux éléments.

5. Divers

La LfU présentera les résultats de l'inventaire transfrontalier lors d'un séminaire à Karlsruhe le 11 juillet prochain et souhaite l'intervention d'un partenaire français.

La prochaine réunion du groupe d'experts est fixée au 17 juillet 2001 à Karlsruhe. L'ordre du jour portera sur la présentation complète de l'étude entre Fessenheim et Breisach et sur la mise en place de groupes de travail pour la mise en œuvre des nouveaux projets.